

"Améliorer l'aide aux victimes"

■ Créer une association de familles de victimes pour porter des revendications communes

THUIN ▽ Dominique Coster et sa compagne Betty Liévin ont connu la même douleur que les parents de Joe Van Holsbeeck ou de Yannick Amba-Bongelo : leur fils Julien (23 ans) a été assassiné en 2004 de quatre coups de couteau au cours des festivités Saint-Roch à Thuin.

Depuis, Dominique essaye d'avancer malgré tout, en défendant tant qu'il le peut – et particulièrement envers les jeunes – les messages de tolérance et de non-violence. Aussi, pour Dominique, la création d'un réseau entre les parents de victimes était presque une nécessité pour lui : "il n'existe pas de lieu pour s'exprimer lorsque l'on a connu un tel drame, créer une association pourrait permettre de pallier ce manque. En premier lieu d'ailleurs pour que les gens puissent être entendus et faire leur deuil plus facilement", entame-t-il, "ensuite, la réflexion ne tardera pas à se porter sur les choses à améliorer dans notre société dans ce parcours de victimes. Nous pourrions

ainsi nous mettre d'accord sur des revendications à porter en commun. Je pense d'ailleurs que d'autres familles ont sans doute vécu des drames similaires mais peut-être moins médiatisés : une association pourrait être un soutien pour eux qui restent méconnus également".

De fait, Dominique Coster envisage déjà des exemples de situation où son ressenti de victime n'a sans doute pas été suffisamment pris en compte, particulièrement dans la procédure judiciaire : "lorsque vous êtes au tribunal, que vous voyez l'accusé murmurer à l'oreille de son avocat et que vous, parents, partie civile, vous êtes au mieux à cinq mètres de l'avocat qui vous représente, cela crée le sentiment d'un déséquilibre. Il n'y a même pas de places réservées pour assister au procès ! Je pense qu'il serait utile pour permettre de vider certaines questions, de mieux réagir à ce qui se dit, de permettre aux parties civiles d'être également aux côtés de leur avocat : ce serait une manière de les reconnaître", plaide-t-il.

Selon le papa de Julien, d'autres éléments comme la consultation des dossiers, le suivi administratif, mériteraient d'être encore améliorés et adaptés au vécu des victimes : "par exemple, après le procès, j'ai demandé à récupérer les vêtements que



Les parents de Joe et de Julien souhaitent rassembler avec eux d'autres parents de victimes. www.pourjulien.be (TLAGENCY)

mon fils portait le jour de son décès. Pièces à conviction, je pouvais les obtenir au greffe du tribunal de Mons où se sont déroulées les assises : je n'avais aucune envie de remettre les pieds là-bas. J'ai obtenu de pouvoir les récupérer auprès de l'aide aux victimes de la police de Charleroi : une démarche que l'on peut s'expliquer entre parents de même souffrance".

Vincent Debruyne

"S'unir pour partager sa douleur"

■ Les parents de Joe Van Holsbeeck voient dans la création d'une association des familles l'écoute qui leur manque

BRUXELLES ▽ L'idée a été lancée ce samedi lors d'une discussion entre amis désormais. Parents d'enfants victimes d'agression avant tout. Victimes à leur tour depuis que leur enfant leur a été sauvagement retiré. Ensemble, unis par la même douleur, celle de la perte tragique de leur enfant, les parents de Joe Van Holsbeeck, tué pour son MP3, et ceux de Julien Coster, assassiné il y a trois ans en pleine festivité, sont arrivés à la même conclusion. Celle de mettre sur pied une association de familles de victimes.

Et si le projet n'en est pour l'instant qu'au stade d'une idée lancée dans une conversation, Guy Van Holsbeeck espère toutefois la voir se concrétiser prochainement. "Les parents de Julien sont très motivés, ils trouvent leur force de vivre dans leur mobilisation. Ils nous ont suggéré cette idée, nous y sommes favorables bien entendu. Le but de cette associa-

tion serait de venir en aide à toutes les familles des victimes, même celles dont on ne parle jamais dans les médias", précise le papa de Joe. L'homme qui perdait son fils il y a un an espère voir ainsi les familles des victimes mieux prises en charge.

"On n'est jamais mieux compris que par des personnes qui vivent la même situation que vous. Les autres ont beau éprouver du chagrin, ils ne partagent pas tout à fait votre peine. Entre parents d'enfants agressés, on s'écoute, on se soutient, on se parle de choses qu'on n'aborde avec personne d'autre. Pouvoir compter sur une telle association pourrait soulager quelque peu les parents de victimes. Récouter des fonds communs est une idée qui n'a pas encore été lancée, le but premier de l'association ne serait pas celui-là, bien que l'idée ne soit pas exclue. Certains parents en auraient sûrement plus besoin que d'autres", poursuit Guy Van Holsbeeck qui saura par ailleurs ce lundi si le complice du meurtrier de son fils sera renvoyé ou non devant une juridiction pour adultes.

Pour rappel, le parquet avait fait appel de la première décision rendue par le tribunal de la jeunesse qui ne veut pas se dessaisir du cas de ce mineur.

Nawal Bensalem